



Saint-Grégoire

Dossier de demande d'aide aux activités socioculturelles, sportives et de loisirs auprès du CCAS de St-Grégoire Année scolaire 2021/2022

Dans le cadre de sa politique sociale, la commune de Saint-Grégoire, par le biais du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), peut apporter une aide aux familles, en fonction de leurs ressources.

Les dossiers sont à retourner **pour le 20 Octobre 2021**, au plus tard.

Soutien aux activités socioculturelles, sportives et de loisirs dispensées par les associations grégoriennes reconnues par la Municipalité

Documents à fournir :

- un justificatif de domicile de moins de trois mois, (Résidence principale)
- une pièce d'identité en cours de validité du bénéficiaire majeur ou du représentant légal du bénéficiaire mineur (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Titre de séjour)
- une attestation quotient familial CAF (QF maximum 1350 €) de moins de 3 mois
- une copie du dernier avis d'imposition sur les revenus (dossier complet de 4 pages)
- une copie du Livret de Famille, le cas échéant
- un RIB
- un justificatif de paiement du montant de la contribution, hors adhésion à l'association.

Tranches Quotient Familial	Quotient Familial	Taux d'effort Mairie/CCAS	Taux d'effort Familles
Tranche 1	0 à 300€	80%	20%
Tranche 2	301 à 450€	75%	25%
Tranche 3	451 à 600€	70%	30%
Tranche 4	601 à 750€	55%	45%
Tranche 5	751 à 900€	50%	50%
Tranche 6	901 à 1050€	45%	55%
Tranche 7	1051 à 1200€	35%	65%
Tranche 8	1201 à 1350€	30%	70%

Une seule activité par personne pourra être aidée. Le remboursement ne peut s'effectuer que lorsque l'inscription auprès de l'association est définitive et que le chèque est encaissé.

Réservé à l'administration :

NOM : _____ **Prénom :** _____

N° allocataire CAF :

Quotient familial :

I – COMPOSITION FAMILIALE

Père :

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
.....
- Téléphone :
- Nombre d'enfants à charge :

Mère :

- Nom :
- Prénom :
- Adresse (si différente) :
- Téléphone :

- Situation maritale : Mariage Vie maritale Pacs Divorce/Séparation
 Célibataire Veuvage Tuteur

- Indiquez le représentant qui prendra en charge les factures concernées :
- Adresse mail de la personne qui prendra en charge les factures concernées :
.....

J'accepte que la Mairie m'envoie des informations par mail

II – ACTIVITES SUSCEPTIBLES D'ETRE AIDEES

Soutien aux activités socioculturelles, sportives et de loisirs

NOM, PRENOM	NOM DE L'ASSOCIATION	COUT ANNUEL	MONTANT DE L'AIDE

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant dans ce dossier, qui reflètent très honnêtement ma situation de famille, tant dans sa composition, que dans ses diverses ressources et charges. Je m'engage à signaler immédiatement tout changement dans ma vie professionnelle ou familiale susceptible de modifier le montant du tarif qui peut m'être accordé.

Saint-Grégoire, le « Lu et approuvé »

Signature(s) :